



1549 EPA DK

EN ISO 21420 : 2020



CAT. II

EN 388



3 3 3 3 C

EN 407



4 2 2 X 4 X

EN 388 : 2016 +A1 : 2018

- ABRASION : 3/4
- COUPURE : 3/5
- DÉCHIRURE : 3/4
- PERFORATION : 3/4
- COUPURE (ISO 13997) : C/F

EN 407 : 2020

- COMPORTEMENT AU FEU : 4/4
- CHALEUR DE CONTACT : 2/4
- CHALEUR CONVECTIVE : 2/4
- CHALEUR RADIANTE : X/4
- PETITES PROJECTIONS DE MÉTAL LIQUIDE : 4/4
- GROSSES PROJECTIONS DE MÉTAL LIQUIDE : X/4

CARACTERISTIQUES

- GANT EN CUIR FLEUR DE BOVIN HYDROFUGE
- PAUME ENTIÈREMENT DOUBLÉ DE FIBRE ARAMIDE 50%/COTON 50%
- MUNI D'UNE BOUTONNIÈRE ET D'UN ÉLASTIQUE DE SERRAGE AU POIGNET
- PROTÈGE ARTÈRE
- TANNAGE CHROME, COUTURE FIL ARAMIDE
- LONGUEUR 240 À 270 MM SELON TAILLE

UTILISATIONS RECOMMANDEES

- TRAVAUX DE MANUTENTION DE PIÈCES COUPANTES OU CHAUDES
- MÉTALLURGIE, AUTOMOBILE
- TRAVAUX EXTÉRIEURS PAR TEMPS HUMIDE

MARQUAGE CE

- CE MARQUAGE SIGNIFIE LE RESPECT DES EXIGENCES ESSENTIELLES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/425, RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

INNOCUITE, CONFORT ET DEXTERITE

- DEXTÉRITÉ : NIVEAU 5
- CE GANT NE CONTIENT PAS DE SUBSTANCE À DES TAUX TELS QU'ELLES SONT CONNUES OU SUSPECTÉES POUR AVOIR DES EFFETS NÉFASTES SUR L'HYGIÈNE OU LA SANTÉ DE L'UTILISATEUR DANS LES CONDITIONS PRÉVISIBLES D'EMPLOI

TAILLES DISPONIBLES



PRECAUTIONS D'EMPLOI

- PORTER LES GANTS SUR DES MAINS SÈCHES ET PROPRES
- IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER À UN ESSAI PRÉALABLE, DANS LES CONDITIONS RÉELLES D'UTILISATION POUVANT DIFFÉRER DES ESSAIS UE DE TYPE
- AVANT TOUTE RÉUTILISATION, VÉRIFIER QUE LES GANTS NE PRÉSENTENT PAS DE DÉFAUT, TROU, DÉCHIRURE, USURE ANORMALE

STOCKAGE ET ENTRETIEN

- STOCKER LES PRODUITS DANS UN ENDROIT SEC, FRAIS, AÉRÉ, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE, DU SOLEIL ET DES RAYONS ULTRAVIOLETS, EN LES LAISSANT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE
- LORSQU'ILS SONT CORRECTEMENT RANGÉS, LES GANTS CONSERVENT LEURS PROPRIÉTÉS SANS SUBIR DE VARIATION IMPORTANTE
- AUCUN ENTRETIEN PARTICULIER N'EST PRÉCONISÉ
- NON LAVABLE

CONDITIONNEMENT

- EN CAS DE DÉCONDITIONNEMENT, UNE COPIE DE LA NOTICE DOIT ÊTRE JOINTE AVEC LE PLUS PETIT CONDITIONNEMENT
- SACHET DE 10 PAIRES
- CARTON DE 100 PAIRES

LIMITES DE PROTECTION

- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION D'OBJETS D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 250°C
- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES OU LIQUIDES

MISE AU REBUT

- LA DESTRUCTION EN FIN DE VIE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE ET RESPECTER LES EXIGENCES EUROPÉENNES DE TRAÇABILITÉ ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT UE DE TYPE DÉLIVRÉ CONFORMÉMENT MODULE B RÈGLEMENT (UE) 2016/425 - ZVD ON N°1493

LA DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ EST DISPONIBLE SUR WWW.GUYARD-SA.COM